

Direction de l'hébergement et l'accompagnement (DIRHEB)

DGCS

9 et 23 Septembre 2025

SOHO -Tarif Socio-hôtelier Procédure tarifaire 2026



Portail: Outil tarifaire

Contenu du formulaire: 4 onglets

Données établissement	Regroupe les informations que vous pourrez modifier et/ou compléter jusqu'à la date de fermeture du cycle provisoire (03.10) *
Données d'infrastructure	Il vous permet de valider les informations existantes. Seules les modifications en lien avec l'autorisation d'exploiter seront modifiées selon procédure habituelle : formulaire d'annonce de modification qui se trouve sur notre site internet : www.vd.ch/construction
Paramètres	Il vous permet de prendre connaissance des informations générales de paramétrage et des montants utilisés pour les différents fonds et réseaux
Compléments BT Compléments hors BT	Il vous permet de visualiser les éventuels ajustements de charges sociales intégrés à votre base tarifaire ainsi que les compléments et frais généraux (démarche MSST, démarche qualité, frais d'énergie et eau, impôt foncier). Les données hors base tarifaire y figurent également, elles sont pour l'instant vides mais seront complétées au cours de la procédure



Déroulement et calendrier:

Procédure tarifaire T2026					
Modifications données d'infrastructure	Cycle provisoire	Cycle vérification	Cycle définitif BT définitive et		
	BT provisoire	BT définitive pour vérification	annexe tarifaire		
Formulaire de demande de modifications architecturales à soho@vd.ch	Formulaire en ligne et émission de la BT provisoire Période validation pour l'établissement	Vérification BT Définitive Traitement des retours	Signature de l'annexe tarifaire		
	Modifications paramètres SOHO (indexation, Masse salariale)				
	Renseignement des compléments hors base tarifaire				
		Charges sociales si annonce tardive pour l'établissement			
,		Envoi BT et annexe pour vérification	Retour annexe signée		
1er janvier 29.août	08.sept	03.oct 21.nc	ov 03.dé		

Données architecturales

Modifications données d'infrastructure

Formulaire de demande de modifications architecturales à soho@vd.ch

01.01.2025 - 29.08.2025

Pour rappel, les données de l'onglet « données d'infrastructure», pouvaient être établies avec les partenaires du 1^{er} janvier au 29 août.

En revanche seules les modifications de chambres de 2 lits à 1 lit et modifications des revêtements des sols peuvent encore être demandées à la boîte SOHO jusqu'à la fermeture du cycle provisoire.



Déroulement et calendrier: Cycle provisoire

Procédure tarifaire T2026					
Modifications données d'infrastructure	Cycle provisoire	Cycle vérification	Cycle définitif BT définitive et		
	BT provisoire	BT définitive pour vérification	annexe tarifaire		
Formulaire de demande de modifications architecturales à soho@vd.ch	Formulaire en ligne et émission de la BT provisoire Période validation pour l'établissement	Vérification BT Définitive Traitement des retours	Signature de l'annexe tarifaire		
	Modifications paramètres SOHO (indexation, Masse salariale)		1		
	Renseignement des compléments hors base tarifaire				
		Charges sociales si annonce tardive pour l'établissement			
,		Envoi BT et annexe pour vérification	Retour annexe signée		
1er janvier 29.août	08.sept	03.oct 21.no	v 03.dé		

08.09.25	Lancement de la procédure tarifaire 2026 et ouverture de l'outil aux établissements	DIRHEB / FHVi
08.09 - 03.10.25	Information à renseigner par les EMS/EPSM/HNM/PPS/Division C dans le formulaire en ligne. Valider le formulaire pour transmettre l'information.	Etablissements
Dès 04.10.25	Fin du cycle provisoire. Le formulaire en ligne est figé, les données transmises sont considérées comme validées par l'établissement.	



Procédure tarifaire: Cycle provisoire

Cycle provisoire

BT provisoire

Formulaire en ligne et émission de la BT provisoire Période validation pour l'établissement

Modifications paramètres SOHO (indexation, Masse salariale) Renseignement des compléments hors base tarifaire

08.09.2025 - 03.10.2025

Les institutions doivent remplir le formulaire en ligne et peuvent générer leur base tarifaire provisoire.

Cette période vous permet:

- corriger vos valeurs pour les champs éditables par les institutions (charges sociales, etc.)
- déposer sur le site PHMS-SOHO votre certification qualité (justificatif nécessaire)
- déposer sur le site PHMS-SOHO les informations relatives aux démarches de sécurité au travail (MSST) (justificatif nécessaire)
- transmettre par e-mail le montant impôt foncier (facture requise)



Déroulement et calendrier: Cycle de vérification

	Procédure tarifaire T2026		
Modifications données d'infrastructure	Cycle provisoire BT provisoire	Cycle vérification BT définitive pour vérification	Cycle définitif BT définitive et annexe tarifaire
Formulaire de demande de modifications architecturales à soho@vd.ch	Formulaire en ligne et émission de la BT provisoire Période validation pour l'établissement	Vérification BT Définitive Traitement des retours	Signature de l'annexe tarifaire
	Modifications paramètres SOHO (indexation, Masse salariale) Renseignement des compléments hors base tarifaire		
		Charges sociales si annonce tardive pour l'établissement	
		Envoi BT et annexe pour vérification	Retour annexe signée
1er janvier 29.août	08.sept	03.oct 21.no	v 03.dé

Dès 06.10	Cycle de vérification DIRHEB -> modifications des paramètres SOHO: (traitement annonces tardives ch. sociales, index. et masse salariale, montant des fonds et des réseaux, etc.) ~ 07.11: Envoi BT définitive pour vérification	DIRHEB
21.11.25	Fin de la période de vérification Intégration des retours des établissements. Date limite pour correction Charges sociales (mail réponse + correction dans cycle vérification)	Etablissements



Procédure tarifaire: Cycle vérification

Cycle vérification

BT définitive pour vérification Vérification BT Définitive Traitement des retours

Charges sociales si annonce tardive pour l'établissement

Envoi BT et annexe pour vérification

03.10.2025 - 21.11.2025

 La DIRHEB envoie votre base tarifaire pour vérification (env. UN MOIS après la fermeture du formulaire en ligne (vers le 07.11)

Durant ce cycle, possibilité d'annoncer les adaptations de charges sociales patronales tardive (ces modifications doivent être dûment motivées pour être acceptées)

Durant ce cycle, la DIRHEB procède à la mise à jour de certains paramètres (modification IPC, annuité salaires, etc.)

 Délai au 21.11 pour vérifier les documents relatifs aux données prises en considération



Déroulement et calendrier: Cycle définitif

Procédure tarifaire T2026					
Modifications données d'infrastructure		Cycle provisoire BT provisoire	Cycle vérification BT définitive pour vérification		Cycle définitif BT définitive et annexe tarifaire
Formulaire de demande de modifications architecturales à soho@vd.ch		Formulaire en ligne et émission de la BT provisoire Période validation pour l'établissement	Vérification BT Définitive Traitement des retours		Signature de l'annexe tarifaire
		Modifications paramètres SOHO (indexation, Masse salariale) Renseignement des compléments hors base tarifaire			
			Charges sociales si annonce tardive pour l'établissement		
,			Envoi BT et annexe pou vérification	,	Retour annexe signée
1er janvier 29.août*		08.sept	03.oct 21.	nov	03.déc

21.11	Cycle définitif: préparation BT définitives, annexe tarifaire, annexe apprentis ~ 28.11: Envoi des BT + Annexes définitives	DIRHEB / FHVi
03.12	Délai Signature de l'annexe tarifaire et renvoi	Etablissements
04.12	Envoi des tarifs 2025 à la CCAVS à midi et fermeture de la procédure SOHO	DIRHEB



Procédure tarifaire: Cycle définitif

Cycle définitif

BT définitive et annexe tarifaire

Signature de l'annexe tarifaire

Renvoi annexe tarifaire signée à soho@vd.ch

Fin de procédure - 03.12.2025

- Début décembre: Envoi de la base tarifaire définitive et annexe tarifaire pour signature.
- Il est impératif de renvoyer les documents dans les délais:
 - tarifs 2026 doivent être envoyés à la Caisse Cantonale vaudoise de Compensation AVS (CCVD) (màj des PC au 01.01.2026)
 - Mise à jour des aides individuelles (DIRHEB)



Précisions: Charges sociales

Charges sociales

- Les annonces tardives de modifications de charges sociales patronales dûment motivées sont acceptées seulement jusqu'au 21.11
- Celles annoncées après cette date ne pourront pas être prises en considération dans le tarif 2026
- La marge de tolérance des charges patronales pour le tarif
 2026 est de 1 point de pourcent (en vigueur dès
 01.01.2020)



Portail: Outil tarifaire

Accès au formulaire en ligne

https://phms.fhv.ch

- Les utilisateurs conservent leur accès d'une procédure à l'autre (pas de renvoi automatiquement avant l'ouverture)
- Les demandes de renvoi de mot de passe doivent être adressées par courrier à phms@fhvi.ch.
- Les changements d'accès (création, suppression et édition) nécessitent de remplir le formulaire d'accès PHMS à disposition sur le site internet, page www.vd.ch/soho.
 - A noter que l'accès est nominatif et le formulaire doit être signé par la direction de l'établissement.



Support métier et technique: Vos interlocuteurs

Pour assurer la traçabilité, la coordination et le délai de réponse, veuillez adresser toutes vos demandes à l'adresse mail: soho@vd.ch

- indiquez le numéro UA et le nom de l'établissement dans l'objet du mail En cas, de question ponctuelle par téléphone:
- Pour le Pôle Gériatrie et psychiatrie de l'âge avancé: Olivier Paley (021 316 52 50)
- Pour le Pôle Psychiatrie et addictions David Josseron (021 316 37 59), Céline Peiry (021 316 42 59)

Questions relatives aux forfaits mobiliers et immobiliers : soho@vd.ch

Questions relatives aux aspects architecturales: architecte répondant SOHO de votre établissement.

Questions techniques: Olivier Frémont, phms@fhvi.ch



Informations sur vd.ch

Procédure tarifaire 2026

- Agenda tarifaire 2026 détaillé (pdf, 449 Ko)
- Formulaire de demande d'accès PHMS (e-REP et SOHO) 2026 (pdf, 121 Ko) (pdf, 121 Ko)
- Lancement de la procédure T2026 (pdf, 311 Ko) (pdf, 319 Ko)
- Atelier présentation SOHO T2026 (pdf, 876 Ko)
- pour tout renseignement, soho(at)vd.ch



Vos questions?

- Directement par mail:
 - soho@vd.ch

Indiquez le numéro UA et le nom de l'établissement dans l'objet du mail

Documentation et FAQ sur: www.vd.ch/soho



Merci pour votre attention

